

COMMERCANTS |
FEDEREZ VOS TALENTS!

3^{ème} édition - Appel à projet Nord Isère :
«Meilleures opérations collectives des Commerçants de proximité»

Dossier de candidature 2019 pour votre projet 2020

Nom du collectif candidat :

Nom et Prénom du responsable : _____

Adresse : _____

CP : _____ *Commune :* _____

Tél : _____ *Adresse mail :* _____

Date, signature et cachet :

« Commerçants, fédérez vos talents ! »

Appel à projet Nord Isère :

« Meilleures opérations collectives des Commerçants de proximité »

La CCI Nord Isère et la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère œuvrent conjointement pour créer une dynamique nouvelle et une impulsion positive pour le commerce de proximité.

Cet appel à projet en Nord Isère se veut être provocateur d'idées et créateur de belles initiatives pour l'année 2020 !

Il s'adresse à tous les commerçants constitués collectivement, qu'ils soient en Union Commerciale ou sous forme de collectif de commerçants selon certaines conditions (cf. détails Page 3).

Ceux-ci mettront en place une action marquante sur leur territoire, une action qui aura pour objectif principal : la promotion et la valorisation de leur métier et du commerce de proximité.

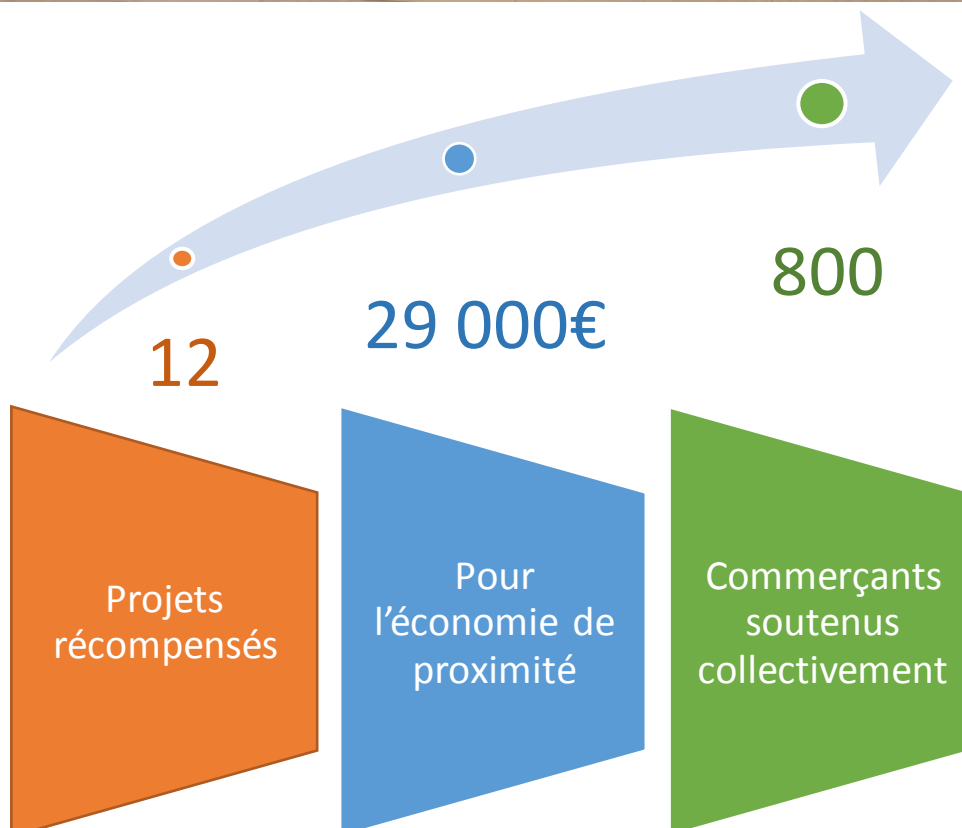
Sommaire

- Page 3** Retour sur la 1^{ère} édition « Commerçants, fédérez vos talents ! ».
- Page 4 à 5** Fiche N°1 = Les Catégories, les récompenses, les structures éligibles et les dates à retenir.
- Page 6 à 8** Fiche N°2 = Présentation de votre projet
- Page 9 à 10** Fiche N°3 = Présentation de la structure « UNION COMMERCIALE ou ASSOCIATION DE COMMERCANTS »
- Page 11 à 13** Fiche N°4 = Présentation de la structure « COLLECTIF DE MOINS DE 10 COMMERCANTS »
- Page 14** Fiche N°5 = Présentation de la structure « COLLECTIF DE PLUS DE 10 COMMERCANTS »
- Page 15 à 18** Règlement de l'appel à projet « Commerçants, Fédérez vos talents »

Le dossier de candidature est consultable et téléchargeable uniquement sur le site de la CCI Nord Isère :

www.ccinordisere.fr

Une 2^{ème} édition riche de projets inédits, d'idées novatrices et d'une cohésion collective remarquable : BRAVO !



Fiche N°1 : les catégories, les récompenses et les structures éligibles.

- Les catégories et les récompenses (merci de cocher la case correspondante à votre choix de catégorie) :

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des catégories ci-dessous et à sélectionner celle dans laquelle vous souhaitez candidater. Vous ne pouvez candidater que dans une seule catégorie.

Catégorie 1 : « ANIMATION, PROMOTION et VALORISATION DE L'ECONOMIE DE PROXIMITE » :

Toute opération ou action collective d'animation, de communication, de valorisation des métiers du commerce et de promotion de l'économie de proximité

1^{ère} récompense : 2 000 € / 2^{ème} récompense: 1 000 € / 3^{ème} récompense : 500 €

Catégorie 2 : « DEVELOPPEMENT DES CENTRES VILLES » :

Toute opération ou action collective de management d'un pôle commercial visant à fédérer l'ensemble des activités commerciales autour d'un projet à l'échelle d'un territoire et obligatoirement en collaboration avec la commune.

1^{ère} récompense : 2 000 € / 2^{ème} récompense: 1 000 € / 3^{ème} récompense : 500 €

Catégorie 3 : « PROFESSIONNALISATION » :

Toute opération ou action collective visant à augmenter la qualité et la performance des activités commerciales

1^{ère} récompense : 3 000 € / 2^{ème} récompense: 1 500€ / 3^{ème} récompense : 1 000 €

Catégorie 4 : « CONCEPT INNOVANT » :

Toute opération ou action collective présentant une innovation réelle pour le développement de l'économie de proximité.

1^{ère} récompense : 4000 € / 2^{ème} récompense: 2 500€ / 3^{ème} récompense : 1 000 €

L'ensemble des candidatures seront présentées par le porteur de l'opération devant un jury de professionnels.

- Les structures éligibles (merci de cocher la case correspondante à votre structure) :

Les structures pouvant porter une candidature et présenter leur opération, doivent obligatoirement être sur le territoire du Nord Isère. Elles ne peuvent en aucun cas être des collectivités ou d'autres organismes publics. Nous vous remercions de vous identifier et de fournir l'ensemble des éléments suivants selon les trois typologies suivantes :

- Vous représentez une union commerciale ou une association de commerçants (association à but non lucratif – Loi 1901) = **Remplir Fiche 2 et 3**
 - **Fournir obligatoirement les éléments suivants** : Votre adhésion à jour à la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère (FGCNI) - Le dernier Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire - Les statuts de l'association - Le budget prévisionnel détaillé de l'opération faisant l'objet de la candidature.
- Vous représentez un collectif de moins de 10 commerçants de la même commune, soit jusqu'à 9 commerçants = **Remplir Fiche 2 et 4**
 - **Fournir obligatoirement les éléments suivants** : L'identification précise de la composition du collectif (cf. dossier de candidature) - Le budget prévisionnel détaillé de l'opération faisant l'objet de la candidature.
- Vous représentez un collectif de plus de 10 commerçants de la même commune, soit à partir de 10 commerçants (Obligation de création d'une association de commerçants et de l'ensemble des modalités pour ce faire) = **Remplir Fiche 2 et 5**
 - **Fournir obligatoirement les éléments suivants** : Votre adhésion à jour à la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère (FGCNI) - Le dernier Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire - Les statuts de l'association - Le budget prévisionnel détaillé de l'opération faisant l'objet de la candidature.

**Pour toute candidature à « Commerçants, fédérez vos talents ! »
(Appel à projet Nord Isère « Opérations collectives des commerçants »)**

**Merci de compléter ce dossier et de nous le retourner par courrier avant
Le Jeudi 31 Octobre 2019 (*cachet de la poste faisant foi*) à :**

CCI Nord Isère
Lyonel COLEON
2, place Saint Pierre – CS 50209
38217 VIENNE Cedex

Pour plus d'informations, votre contact :
Lyonel COLEON CCI Nord Isère 06 13 21 24 50 – l.coleon@nord-isere.cci.fr

Date à retenir :

- **Lundi 18 Novembre 2019 de 8h30 à 12h30** : Présentation de votre opération devant le jury, à la CCI du Nord Isère - 5, rue Condorcet 38080 VILLEFONTAINE (Présence indispensable).
- **Lundi 02 Décembre 2019 à 11h30** : Cérémonie de remise des prix aux lauréats de « Commerçants, fédérez vos talents ! » (Présence indispensable).

Fiche N°2 : Présentation de votre projet / opération

Décrivez l'opération que vous prévoyez de réaliser en 2018 et précisez, en quelques lignes, les raisons de votre choix.

Intitulé de l'opération : _____

Date de lancement et durée : _____

Nombre de commerçants participants : _____

Présentation générale de l'action (joindre tous les éléments utiles à sa description : stratégie de mise en place, plan de développement, supports de communication prévisionnels, déroulé, lieu, récurrence prévisionnelle, etc...) :

Quel est le retro planning ? :

Quels sont les objectifs principaux de cette opération ? :

Financement de l'opération : (merci de joindre un budget prévisionnel détaillé)

DEPENSES		RESSOURCES	
Description	Montant	Description	Montant
TOTAL :		TOTAL :	

Quelle est la stratégie de communication ? : (Supports, cible, plan médias, réseaux sociaux, etc...)

Quels sont les moyens prévus ? : (Humains, techniques, etc...)

Avez-vous engagé des recherches de partenariats privés ou publics ? Si oui lesquels et quels sont ceux que vous avez obtenus ? :

Quels sont les résultats attendus ?

Qualitatifs :

Quantitatifs :

Financiers :

Quels seront les impacts clients attendus ?

Quelles seront les méthodes d'évaluation des impacts de l'action que vous allez mettre en place ?

Fiche N°3 : Présentation de votre structure :
« Union commerciale / association de commerçants »

Nom de votre association : _____

Responsable du projet : Nom : _____ Prénom : _____ Fonction : _____
 Numéro d'inscription au Répertoire National des Associations (RNA) délivré par la Préfecture : _____

Adresse mail : _____

1°) Date de création : _____

2°) Vos activités et actions principales :

3°) Nombre d'adhérents : Année N-2: _____ Année N-1: _____ Année N : _____

Répartition de vos adhérents en 2017 :

Typologie	Nombre	%
Commerçants avec boutiques		
Commerçants non sédentaires		
Artisans (Bouchers, boulangers, coiffeur, ETC..)		
Prestataires de services		
Professions libérales		
autres : précisez		
		100%

- 4°) Moyens d'actions :
- Personnel permanent et salarié : Oui Non
 Si oui, type de contrat (CDI, CDD ...) et le temps de travail : _____
 - Locaux (Bureaux, salle de réunion) : Oui Non
 - Matériel ou équipements : Oui Non
 - Organisation (commissions, groupes de travail) : Oui Non

5°) Le budget :

Libellé des rubriques	Année N-1	Année N
RECETTES :	En €	En €
Montants des adhésions		
Montant des subventions		
Montants des autres aides		
<i>Total des recettes :</i>		
DEPENSES :		
Dépenses de fonctionnement		
Dépenses d'investissement		
<i>Total des dépenses :</i>		
RESULTAT		

6°) Vos actions de partenariat :

- Avec la municipalité et/ou d'autres collectivités (aménagement urbains, opérations urbaines...) :

- Avec les autres associations sportives, culturelles, écoles ... :

- Avec les Offices du Tourisme et syndicat d'initiative :

- Avec les Chambres consulaires :

- Autres :

Fiche N°4 : Présentation de votre structure : « Collectif de moins de 10 commerçants »

Nom du collectif : _____

Responsable du projet : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse mail : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse Mail : _____

Les commerçants participants (maximum 9) :

Participant N°1

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°2

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°3

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°4

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°5

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°6

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°7

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF : _____

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°8

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF :

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Participant N°9

Raison sociale : _____

Adresse complète: _____

Adresse mail : _____

Activité principale : _____

Code NAF :

N° SIRET :

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Forme juridique : _____

Dirigeant, responsable : _____

Fiche N°5 : Présentation de votre structure : « Collectif de plus de 10 commerçants »

(Obligation de créer une union Commercial ou association de commerçants)

Nom de votre association : _____

Responsable du projet : Nom : _____ Prénom : _____ Fonction : _____

Numéro d'inscription au Répertoire National des Associations (RNA) délivré par la Préfecture : _____

Adresse mail : _____

1°) Responsable du projet :

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse Mail : _____

2°) Date de création : _____

3°) Vos activités et actions principales :

« Commerçants, fédérez vos talents ! »

Appel à projet Nord Isère :

« Meilleures opérations collectives des Commerçants de proximité »

Règlement

Article 1 : Titre de l'appel à projet.

L'appel à projet « Meilleures opérations collectives des commerçants du Nord Isère » porte le titre « **Commerçants, fédérez vos talents !** », nous utiliserons celui-ci dans le présent règlement pour nommer cet appel à projet.

Article 2 : Organismes

L'appel à projet « **Commerçants, fédérez vos talents !** » est coorganisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère et la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère (FGCNI) qui portent conjointement cette opération en faveur du commerce en Nord Isère.

Article 3 : Objet

L'appel à projet « Commerçants, fédérez vos talents ! » est destiné à valoriser les initiatives collectives de commerçants du Nord Isère en récompensant celles qui œuvrent pour le développement, la valorisation et la promotion de l'économie de proximité suivant plusieurs catégories.

Article 4 : Les conditions de participation et d'éligibilité

Les structures collectives de commerçants sont composées obligatoirement de commerçants provenant d'un centre-ville, d'un centre bourg, d'un centre village, de zone rurale ou de zone urbaine du Nord Isère. Elles peuvent candidater que si elles correspondent à l'une des 3 typologies suivantes et qu'elles fournissent l'ensemble des éléments obligatoires validant leur candidature :

1°) Une Union commerciale ou une Association de commerçants (association à but non lucratif – Loi 1901)

Les éléments obligatoires pour une candidature dans cette typologie sont :

- Votre adhésion à jour à la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère (FGCNI)
- Le dernier Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire.
- Les statuts de l'association.
- Le budget prévisionnel détaillé de l'opération faisant l'objet de la candidature.

2°) Un collectif de moins de 10 commerçants de la même commune, soit jusqu'à 9 commerçants.

Les éléments obligatoires pour une candidature dans cette typologie sont :

- L'identification précise de la composition du collectif (cf. dossier de candidature).
- Le budget prévisionnel détaillé de l'opération faisant l'objet de la candidature.

3°) **Un collectif de plus de 10 commerçants de la même commune**, soit à partir de 10 commerçants (Obligation de création d'une association de commerçants et de la réalisation de l'ensemble des modalités pour ce faire). Les éléments obligatoires pour une candidature dans cette typologie sont :

- Votre adhésion à la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère (FGCNI).
- Les statuts de l'association.
- Le budget prévisionnel détaillé de l'opération faisant l'objet de la candidature.

Elles ne peuvent en aucun être des collectivités ou autres organismes publics locaux, régionaux ou nationaux. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de récompense si un dossier ne présente pas de critère suffisant de qualité et de critère de cohérence avec la catégorie dans laquelle il concoure.

Article 5 : Les Récompenses

Les structures collectives de commerçants peuvent concourir dans l'une des 4 catégories suivantes et ainsi prétendre à recevoir l'une des récompenses suivantes :

Catégorie 1 : Animation valorisation et promotion de l'économie de proximité

1^{ère} récompense : 2 000 € / 2^{ème} récompense : 1 000 € / 3^{ème} récompense : 500 €

Catégorie 2 : Développement des Centre villes

1^{ère} récompense : 2 000 € / 2^{ème} récompense : 1 000 € / 3^{ème} récompense : 500 €

Catégorie 3 : Professionnalisation

1^{ère} récompense : 3 000 € / 2^{ème} récompense : 1 500€ / 3^{ème} récompense : 1 000 €

Catégorie 4 : Concept innovant

1^{ère} récompense : 4000 € / 2^{ème} récompense : 2 500€ / 3^{ème} récompense : 1 000 €

Article 6 : Constitution du dossier

Le dossier de participation à l'appel à projet «**Commerçants, fédérez vos talents !** » comprenant le présent règlement et le dossier de candidature est disponible sur le site de la CCI du Nord Isère : www.ccinordisere.fr. Ce dossier doit être rempli et retourné à la CCI Nord Isère au plus tard le **Judi 31 Octobre 2019** (cachet de la poste faisant foi) à l'attention de Lyonel COLEON à l'adresse suivante :

CCI Nord Isère 2, place Saint Pierre – CS 50209 38217 VIENNE Cedex
--

Article 7 : Sélection

Chaque structure collective de commerçants candidate, devra obligatoirement présenter son dossier devant le jury, **le Lundi 18 Novembre 2019** à la CCI Nord Isère 5, rue Condorcet 38080 VILLEFONTAINE. Les candidats recevront une information pour leur préciser l'heure précise à laquelle se tiendra leur présentation.

Le jury est composé de chefs d'entreprise et de professionnels du commerce. Chaque juré apprécie de façon autonome la qualité des dossiers, leur fond et délivre un avis de façon souveraine. Chaque structure doit se faire représenter par un ou plusieurs membres lors de la présentation du dossier. Le Président du jury se réserve le droit de ne pas retenir la candidature d'une structure collective si aucun membre n'est présent **le Lundi 18 Novembre 2019** pour présenter son dossier. Les résultats seront dévoilés lors de la soirée de remise des récompenses.

Article 8 : Obligations des structures collectives récompensées

Chaque structure récompensée dans le cadre de l'appel à projet « **Commerçants, Fédérez vos talents !** » aura l'obligation de faire apparaître les logos de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère et de la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère sur l'ensemble des supports liés à l'opération primée. De façon non exhaustive, ceux-ci seront notamment des supports de communication, d'information, de publicité, de promotion, etc. Pour ce faire, chacune des structures récompensées obtiendra les logos concernés le **Lundi 02 Décembre 2019** lors de la remise des récompenses.

Article 9 : Remise des prix

La cérémonie de remise des récompenses se déroulera le **Lundi 02 Décembre 2019** à la CCI Nord Isère - Villefontaine.

Article 10 : Exactitude des informations

Le responsable de la structure collective de commerçants garantit l'exactitude des renseignements qu'il produit et qu'il doit éventuellement justifier à la demande du jury.

Article 11 : Confidentialité

Chaque personne participante à l'organisation du concours comme les membres du jury, s'engage à maintenir le secret sur les dossiers qui restent, en tout état de cause, la propriété de leurs auteurs ou ayant droit.

Aucune information ne sera rendue publique sans accord préalable. Les structures récompensées autorisent la CCI Nord Isère et la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère à citer leur action, objet de la récompense, à titre d'exemple.

Article 12 : Modalités de versement des récompenses

Les récompenses sont versées conjointement par la CCI Nord Isère et la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère (FGCNI) sous forme d'un chèque correspondant à 50 % de la récompense lors de la cérémonie de remise des récompenses. Le solde sera remis lors de la complétude des justificatifs demandés courant 2019.

Article 13 : Justificatifs obligatoires

Il est convenu expressément que chaque structure collective candidate devra transmettre un bilan financier de l'opération bénéficiaire d'une récompense, au plus tôt après sa réalisation et au plus tard le 31 décembre 2020, au risque à défaut d'un remboursement total de la récompense versée. La structure concernée aura également l'obligation de fournir l'ensemble des supports de communication faisant apparaître les logos (cf article 8) et qui concerne l'opération récompensée.

Article 14 : Acceptation du règlement / litiges

La participation à cet appel à projet implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions souveraines et sans appel du jury. Le non-respect du délai de dépôt de dossier de participation exclut la possibilité de concourir.

Article 15 : Organisation

Les organisateurs se réservent le droit d'abrèger, de proroger ou d'interrompre l'appel à projet « **Commerçants, fédérez vos talents !** » à tout moment. Ils ne pourront être tenus responsables si, par suite d'un cas de force majeure ou autre cause indépendante de leur volonté, ils venaient à annuler totalement ou partiellement l'opération ou s'ils étaient contraints pour des raisons techniques ou juridiques de modifier le présent règlement.

Article 16 : acceptation du présent règlement

La structure portant sa candidature à l'appel à projet « Commerçants, fédérez vos talents ! », reconnaît expressément avoir accepté le présent règlement sans réserve.



La force d'un réseau de proximité

**Adhésion
2019**

A renvoyer à :

La Fédé

3 passage Romain Bouquet - 38110 LA TOUR DU PIN

Attention nouvelle adresse de la Fédé

Date limite de règlement : 15 juin 2019

Coordonnées de votre association

Nom de l'association :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Mail :

Nombre d'adhérents :

Composition du Bureau de votre association (ou joindre la liste en annexe)

Fonction	Nom et Prénom	Contact Mail et Tel
Président(e)		
Trésorier(e)		
Secrétaire		
...		
...		
...		
...		
...		

Barème de cotisation¹ (cochez la case correspondante)

Première adhésion² : 60 €

- de 15 adhérents : 60 €

De 16 à 30 adhérents : 120 €

De 31 à 50 adhérents : 240 €

+ de 50 adhérents : 360 €

1. La Fédé n'est plus assujettie à la TVA. Les prix indiqués sont nets, sans tva.

2. quel que soit le nombre d'adhérents

Mode de règlement :

chèque n°

Banque

virement, sur le compte

Crédit Agricole Centre Est,

IBAN : FR76 1780 6003 3662 2140 2710 634

autre, précisez :

Signature et Cachet